

• LES ACTUALITÉS •

Les grévistes de Labatt appuient d'une pétition leur comité de négociation

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Alors que la négociation se poursuit, mais à un rythme très lent, les grévistes de Labatt ont cru bon de démontrer leur solidarité et leur détermination, hier, en signant une pétition qu'ils ont remise à la direction de la brasserie.

Environ 475 travailleurs se sont réunis en assemblée, à Montréal, pour faire le point sur leur conflit, qui a débuté le 16 juin dernier. «Il fallait mettre les pendules à l'heure et c'est ce qu'on a fait aujourd'hui», a résumé en entrevue le président du syndicat, Robert Daneau.

M. Daneau confie qu'il s'attendait à «une assemblée plus longue, plus houleuse», après bientôt sept semaines de grève, mais cette assemblée, qui devait durer trois heures, a été grandement écourtée par les syndiqués eux-mêmes, ceux-ci étant prêts à démontrer sur-le-champ leur solidarité envers leur comité de négociation.

«Le moral des troupes est bon», même après sept semaines et alors que le rapport de force dont jouissait le syndicat s'atténue quelque peu, le plus fort de la période de pointe des ventes de bière étant passé.

«C'est sûr que la grosse saison est pas mal passée, bien qu'on puisse avoir un mois d'août très beau, a reconnu M. Daneau. Mais de la bière, il s'en boit à longueur d'année. Labatt va quand même avoir des pertes de marché s'il ne veut pas régler le plus tôt possible.»

Lent progrès

Les syndiqués ont donc signé une pétition signifiant qu'ils se rangeaient résolument derrière leur comité de négociation, pétition qu'ils sont ensuite allés remettre à la direction.

Pendant ce temps, la négociation en est rendue à l'étape de la conciliation, depuis le 10 juillet, mais progresse lentement. Plusieurs points normatifs ayant été réglés, M. Daneau s'attend à ce que le cœur du litige soit abordé à compter de la semaine prochaine.

Les principaux points en litige sont l'accès à des postes permanents pour les employés surnuméraires, de même que le recours à la sous-traitance. La question salariale fait aussi partie des questions à régler. Les offres dites finales de la partie patronale avaient été rejetées à 97 % le 25 juin dernier.

Le Syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt compte quelque 950 membres; il est affilié à la CSN.

L'avocat de Zundel demande au juge Pierre Blais de se récuser

HAYLEY MICK
PRESSE CANADIENNE

«Je pense qu'il est plus approprié de poursuivre», a dit le juge, même

mistes de droite bien connus. Zundel, qui est âgé de 64 ans, a

Maladie de la vache folle

Goodale déplore le sort fait au Canada

TIM COOK
PRESSE CANADIENNE

Regina — Le ministre fédéral Ralph Goodale refuse de revenir sur ses critiques acérées quant à la façon dont le reste du monde traite le Canada dans la crise de la maladie de la «vache folle». Et il a prédit hier que le sort fait au Canada pourrait ultérieurement inciter d'autres pays à cacher leurs propres cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

M. Goodale a justifié la lettre ouverte qu'il a envoyée aux médias de la Saskatchewan, mardi soir, en pointant du doigt l'Organisation mondiale du commerce, qui a tenu un mini-sommet à Montréal cette semaine. «Le Canada, à mon avis, est traité d'une manière injuste, qui n'est pas basée sur des principes scientifiques», dit-il.

M. Goodale, le seul ministre fédéral originaire de la Saskatchewan, est un ancien ministre de l'Agriculture. Il est responsable de la Commission canadienne du blé, en plus d'être titulaire des Travaux publics.

Relativement silencieux depuis le début de la crise causée par la maladie de la vache folle et la fermeture des frontières au bœuf canadien, il a été cassant dans sa lettre aux rédacteurs. «Quel message cette situation injustifiable envoie-t-elle à travers le monde? Ce n'est que trop évident: vous ne pouvez pas vous fier sur la science ou sur l'équité, alors mieux vaut ne pas tester votre bétail et ne pas rapporter de cas de maladie, par-

ce que les résultats seront déplorables. Le Canada, en cette période, incitera les autres pays à dissimuler leur santé animale en tuant leurs animaux, n'avertissant pas les autorités, ce qui créerait de vrais problèmes».

Industrie pressée

L'industrie canadienne de la viande est pratiquement paralysée. Le cas d'ESB a été découvert au Canada le 20 mai dernier. L'embargo imposé par le Japon, fait perdre des millions de dollars aux producteurs de bœuf canadien.

Les pourparlers visant à négocier des accords avec les Japonais, qui ont un plan de contrôle canadien de la viande, ne savent pas si les États-Unis savent qu'ils interdiraient l'entrée de viande sur leur marché si les États-Unis ont des frontières au bœuf canadien. Les États-Unis ne jugent que celui-ci est satisfaisant.

Mardi, Lyle Vanclief, ministre de l'Agriculture, s'est dit frustré à la suite de la décision avec les Japonais, au mini-sommet de ce qu'il faudrait faire pour que le bargo soit levé.